



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 21 MAI 2024 PRESENTIEL

Présents : MM. J. DIAS (PRESIDENT), MM. ABED, J. CORDON-MELO, J. CROISE, B. ELHOR, F. GALLONDE, B. FOLTIER, N. RIT, J. CARLIER.

Assistent : M. I. GRADINARI, R. MILET (UNAF94), D. TURCK, R. ETIENNE, L. GUILLARD (CRA)

Excusés : MM. A. AISSAOUI, N. SAADA, A. BCHIR, D. DUPUIS, A. GONZALEZ, Y. JABRI.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 20h. L'ordre du jour est le suivant :

- Auditions
- FAR
- Classements
- Dossier médical
- Questions diverses et tour de table

AUDITIONS

Les arbitres convoqués ont été auditionnés par la CDA. Ils seront notifiés personnellement de la décision de la CDA.

FAR

La CDA valide en séance les candidatures suivantes pour les examens d'accèsion à la Ligue :

- Séniors : M. F. DOORMANE
- Féminines : Mme H. DE SOUZA, Mme D. HARIDI
- Assistants : M. O. ABDELLI
- JAD : M. S. ARAB, M. A. BOUATTOUR, M. L. MESLIN, M. C. ROLAND-GUILLAUME
- Futsal : M. M. TRAORE, M. A. YAYA

CLASSEMENTS

La CDA prend connaissance des classements provisoires des différentes catégories et détermine les effectifs par catégorie pour la saison 2024/2025.



Comme pour la saison 2023/2024, la CDA vous communique à titre indicatif les promotions/rétrogradations des différentes catégories.

D1 : 4 rétrogradations

D2 : 2 promotions, 5 rétrogradations

D3 : 1 promotion par groupe

AA1 : 2 rétrogradations

AA2 : 2 promotions

Futsal D1 : 1 rétrogradation

Futsal D2 : 1 promotion

Pour rappel, une CDA exceptionnelle aura lieu le 04 juin pour valider les classements définitifs ainsi que les promotions/rétrogradations par catégorie ou groupe.

DOSSIER MEDICAL

La CDA vous rappelle que le dossier médical 2024/2025 a été adressé par mail à chaque arbitre.

Pour rappel, le dossier médical peut être retourné à la CDA de deux manières :

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à Igor Gradinari)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

IMPORTANT : Votre dossier médical doit nous parvenir en une seule fois. Tout envoi partiel ou incomplet ne sera pas traité.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
José DIAS

PROCHAINE CDA LE MARDI 04 JUIN 2024